ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

CANDIDATURE

POUR UNE

PLACE DE MEMBRE ASSOCIÉ LIBRE

NOTE A MM. LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

PAR LE Dr AMÉDÉE LATOUR
CANDIDAT



PARIS

IMPRIMERIE DE FÉLIX MALTESTE ET Cie

22, RUE DES DEUX-PORTES-SAINT-SAUVEUR, 22

1869

A MESSIEURS

LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

Je me permets d'appeler la bienveillante attention de l'Académie sur ma candidature à la place de membre associé libre, vacante dans son sein, par la mort de mon vénérable ami M. Davenne.

Le temps me manque absolument pour rédiger, comme je l'entendrais, un exposé des titres que j'oserais invoquer à l'appui de l'honneur que je sollicite. Enchaîné par mes devoirs complexes de publiciste, de secrétaire du Comité consultatif d'hygiène publique et de secrétaire général de l'Association générale des médecins de France, il m'est impossible de colliger avec méthode tout ce que j'ai produit depuis bientôt quarante ans, et surtout d'en présenter la signification avec le soin et la déférence que mérite l'Académie. D'ailleurs, ne puis-je pas espérer, sans trop de présomption, que quelques-uns de mes travaux, de mes efforts et de leurs résultats ne sont pas restés complétement ignorés de l'Académie? Jeté, moins par goût que par les hasards des circonstances, dans la voie périlleuse de la publicité périodique, tout ce que j'ai pu produire, dans l'ordre scientifique et professionnel, a reçu de la publicité; donc, ce qui est oublié ne vaut pas la peine d'être rappelé, et si quelque chose survit, je dois respectueusement admettre que ce quelque chose est connu de mes juges.

L'humble notoriété que je possède, c'est au journalisme que je la dois; aussi c'est sous les auspices de la presse périodique que je me

présente à l'Académie; c'est sous ses feuilles, hélas ! éphémères que j'ose surtout abriter ma candidature. La presse, telle du moins que je l'ai comprise et toujours pratiquée, n'a pas été inutile à la gloire, à la popularité de l'Académie. Lorsque j'entrai dans le journalisme, les journaux de médecine se bornaient à publier un procès-verbal plus ou moins écourté des séances de l'Académie. C'est moi qui, sous le titre d'*impressions*, de ***Premiers-Paris***, de ***Bulletins***, ai introduit dans la presse médicale les appréciations générales de ses séances hebdomadaires. Ces appréciations, écrites toujours avec indépendance, même à l'égard de mes meilleurs amis, toujours aussi avec convenance et modération, ont certainement appelé l'attention et l'intérêt du public sur les travaux de l'Académie, et comme mon exemple a été suivi peu à peu par le plus grand nombre de mes honorables collègues de la presse médicale, il n'est ni présomptueux ni excessif de dire que la presse médicale a efficacement servi les intérêts de l'Académie et qu'elle n'est pas étrangère à l'éclat et au retentissement des travaux et des discussions de cette compagnie savante.

Je jouis du triste privilége de l'ancienneté dans la presse médicale; cependant je ne demande pas la retraite, mais il m'est permis peut-être de solliciter de l'avancement.

Comme journaliste j'ai coopéré à la rédaction des journaux suivants :

Journal hebdomadaire de médecine et de chirurgie pratique, 1834-36.

Gazette des Hôpitaux, 1841-46.

Bulletin général de thérapeutique, 1840-46.

Abeille médicale, 1842.

La *Patrie* (Comptes rendus scientifiques), 1840.

Le *Constitutionnel* (Bulletin hygiénique et médical), 1866-68.

J'ai fondé et dirigé comme rédacteur en chef :

La *Presse médicale*, 1837.

La *Gazette des médecins praticiens*, 1839-41.

L'*Union médicale*, 1847-69.

Si, à l'exemple d'un publiciste célèbre, je réunissais en volumes tout ce que j'ai publié dans ces divers journaux et recueils, ce serait par quarante ou cinquante volumes, peut-être, que se traduirait ma coopération active à la presse scientifique. Autant que ce publiciste je pourrais intituler cette œuvre : *Questions de mon temps*, car il n'est certainement pas une question de philosophie, d'histoire, de littérature médicale, de science, de pratique et d'intérêt moral et professionnel, agitée depuis bientôt quarante ans, qui n'ait été ou indiquée, ou souvent provoquée, ou discutée par moi.

Tout, hélas! n'est pas à recueillir dans cette œuvre immense, et dans ce moment même je m'occupe, — et en me livrant à ce travail, je ne sens que trop la justesse de cette judicieuse et terrible sentence du poëte :

Le temps n'épargne pas ce que l'on fait sans lui ;

— je m'occupe, dis-je, à trier les quelques fragments de cette œuvre qui me paraîtront les moins indignes d'être représentés au public.

En dehors de mes labeurs quotidiens de journaliste, j'ai publié :

Cours de pathologie interne professé à la Faculté de médecine par M. le professeur Andral. 3 vol. in-8°, 1re édit. 1836, 2e édit. 1848.

Du Traitement préventif et curatif de la phthisie pulmonaire. 1re édit. 1839. — 2e édit. 1841.

Note sur le traitement de la phthisie pulmonaire. 1860.

Dans ces deux opuscules j'ai indiqué l'emploi du chlorure de sodium et du lait de chèvre chloruré dans le traitement de certaines formes de la phthisie pulmonaire ;

Les articles *Consultations*, *Honoraires* dans le supplément du *Dictionnaire des dictionnaires de médecine.*

Lettre à M. Malgaigne sur la syphilisation. 1852.

Les deux *Introductions* aux deux éditions des *Lettres sur la syphilis* par M. Ricord.

Les cinq *Introductions* aux cinq premiers volumes du *Dictionnaire annuel des sciences médicales* de M. Garnier.

Éloge de M. Rayer, 1867. In-4°.

Rapport fait au Comité consultatif d'hygiène publique sur l'organisation du service des médecins sanitaires en Orient, 1852. — *Moniteur officiel.*

Rapport sur un projet d'organisation d'un Congrès médical. Paris, 1845.

Rapport d'introduction du Congrès médical de France. 1845.

Compte rendu général des travaux du Congrès médical de France. 1845.

Comptes rendus généraux des travaux et des actes de l'Association générale de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de France, de 1858 à 1869.

Et une foule de notes et notices dont l'énumération serait trop longue.

Dans l'ordre scientifique et philosophique j'ai toujours cherché à faire respecter les grands principes de la médecine traditionnelle, à réveiller et à entretenir le culte des études historiques, à concilier le progrès sous toutes ses formes avec les saines et pérennes doctrines qui ont traversé tous les âges, non sans contestation sans doute, mais auxquelles on revient sans cesse, parce que l'esprit moderne de découverte et d'expérimentation, quand il est bien dirigé, ne fait que leur donner des forces nouvelles. L'oubli du passé est aussi insensé que le dédain du présent. C'est cette méthode d'étude scientifique que je me suis efforcé de répandre par mes publications et notamment, depuis 23 ans, par l'*Union médicale*, qui, j'ose le dire, représente à la fois le progrès et la tradition : le progrès dans ce qu'il a de légitime et de vérifié, la tradition vivifiée par la critique indépendante.

Dans l'ordre professionnel, il m'est permis de rappeler que le Congrès médical de 1845, cette belle et majestueuse assemblée qui mit en lumière toutes les forces intellectuelles et morales de la profession

médicale en France, dont les lumières, la prudence et le sens pratique furent célébrés solennellement par le Ministre de l'Instruction publique, M. de Salvandy, dont les actes et les délibérations eurent l'honneur d'être traduits par le Gouvernement en projet de loi ; que cette grande manifestation, dis-je, fut provoquée par un de mes écrits et que je n'épargnai ni mon zèle ni mon dévouement à l'organisation et au fonctionnement de ce mémorable concile.

Puis-je aussi passer sous silence mes anciens et constants efforts en faveur de l'*Association générale des médecins de France ?* Si cette institution a pu naître, n'avais-je pas préparé son éclosion par trente années de propagande active ? Ce qu'il ne m'appartient que d'indiquer, c'est la participation que j'ai prise depuis onze ans à son organisation, à ses travaux, à son fonctionnement dans le rôle pénible et absorbant de Secrétaire général que trois fois m'a confié le vote à peu près unanime de mes confrères de Paris et des départements.

La littérature médicale contemporaine, surtout dans ses productions les plus considérables, a passé sous ma plume ; mais sous ma plume, j'ose le dire, la critique n'a jamais pris un ton agressif, acerbe et de mauvaise compagnie. Ils sont innombrables les ouvrages dont j'ai publié l'analyse et l'appréciation ; que je n'aie pas eu la douleur de faire quelques mécontents, je ne peux l'assurer ; que je me trouve satisfait dans ma probité et ma conscience, je l'affirme. On a pu me reprocher,—je me reproche à moi-même,—quelques entraînements de plume, si difficiles, hélas ! à éviter dans cette fièvreuse improvisation quotidienne du journaliste ; mais je possède aussi, — et ce m'est une bien grande satisfaction, — de bien nombreux et de bien honorables témoignages en faveur de la bienveillance, de l'aménité et de la courtoisie de ma critique.

L'Académie pourrait-elle n'avoir pas également perdu le souvenir de quelques innocentes épigrammes, plaisanteries sans fiel qui ne blessent que les petits esprits, qui n'affaiblissent que les institutions débiles ? Comme l'Académie française, elle aura la grandeur d'âme de l'oubli, et en voyant ses plus malicieux contempteurs venir un jour ou l'autre

solliciter ses suffrages, comme son aînée, philosophiquement et spirituellement elle dira avec un de ses poëtes :

> Sommes-nous trente-neuf, on est à nos genoux;
> Mais nous sommes quarante, on se moque de nous.

Dans un ordre moins élevé mais que je serais ingrat de ne pas rappeler, puisque je lui dois une bonne part de la faveur dont le public m'a honoré, j'indiquerai mes ***Causeries***, que depuis 1841, soit dans la ***Gazette des Hôpitaux***, sous le pseudonyme Jean Raimond, soit dans l'***Union médicale***, sous le pseudonyme Dr Simplice, j'ai publiées, à peu près toutes les semaines. C'est de la littérature légère, je le veux bien, mais sous cette forme légère le public a eu la bonté de trouver quelquefois des idées sérieuses, de généreuses aspirations, des critiques légitimes, des tableaux vrais de nos mœurs médicales et des projets d'amélioration dont quelques-uns ont eu l'heureuse chance d'aboutir. S'il m'était permis de les qualifier, je dirais que ces causeries sont assurément moins que l'histoire, mais aussi quelque chose de plus que la chronique médicale de ces trente dernières années.

Dans ce cercle, hélas! trop étendu de travaux qui embrasse ma vie militante de journaliste, je compte, si je ne m'abuse, au nombre de ceux qui me paraissent avoir obtenu l'attention du public :

1° En Philosophie, en Histoire et en Littérature médicale :

La Philosophie, l'Histoire et la Littérature médicales à l'Académie de médecine.

Voyage philosophique, historique et littéraire.

De l'autorité en médecine.

De la nécessité d'une philosophie médicale, lettre à M. le Dr Jules Guyot.

Le Progrès et le Doute en matière de science.

La Tradition et l'Empirisme.

Le tombeau d'Hippocrate.

Qu'est-ce que la philosophie médicale ?

La Thérapeutique et l'Empirisme.

Le Vitalisme et la Chimie.

L'École de Salerne.

L'anneau d'or du collége des médecins de Lyon.

Le Microscope et la Clinique.

Notices sur Malgaigne, Mélier, Trousseau, Velpeau, Amussat, Michon.

2° En Pathologie générale et spéciale, Physiologie, etc. :

Le Rhumatisme, appréciation des doctrines nouvelles ; lettres à M. Magendie.

Note sur les gaz intestinaux.

Observation du hoquet durant depuis trois heures, instantanément guéri par les inhalations de chloroforme.

De l'inoculation des accidents secondaires de la syphilis.

Solution à donner à la question de l'avortement provoqué.

Les accusateurs de la vaccine devant l'Académie.

La vaccine et ses détracteurs.

La peste à l'état sporadique existe-t-elle en Egypte ?

Déviations utérines ; dix lettres à propos de la discussion académique sur cette question.

La fonction glycogénique du foie devant l'Académie des sciences.

Sur la physiologie de la moelle épinière.

La Rage.

L'Hypnotisme.

3° Enseignement :

L'enseignement de la médecine en Allemagne.

De l'enseignement populaire de l'hygiène.

Le concours d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris.

Une révolution au Jardin des Plantes.

Sur le rétablissement de la chaire d'histoire à la Faculté de médecine de Paris.

Projet de réorganisation du concours pour les chaires des Facultés de médecine.

Sur le décret qui supprime les hôpitaux militaires d'instruction.

4° Travaux relatifs aux intérêts professionnels :

Des honoraires des médecins.

Un médecin peut-il refuser, et en quelles circonstances, d'obéir aux réquisitions de la justice?

Consultations sur des cas de responsabilité médicale.

Le compérage médical et le reboutage.

Consultation sur un cas rare de secret médical.

De la liberté de l'exercice de la médecine et de la pharmacie.

Nombreux articles de jurisprudence professionnelle.

Je pourrais, l'Académie le comprendra, allonger énormément cette énumération, peut-être déjà trop longue, — il est si difficile de parler de soi ! — mais je n'ai voulu que donner une simple indication, une sorte de *specimen* des sujets nombreux et variés sur lesquels le journaliste peut et doit porter un jugement. Des esprits légitimement difficiles diront peut-être : Mieux eût valu faire un bon livre ! Je ne dis pas le contraire; je demande seulement qu'on veuille bien apprécier que

les éléments de ce bon livre, tout éparpillés qu'ils soient, n'en n'existent peut-être pas moins, et que, si le journaliste ne prodiguait pas ainsi au jour le jour et dans un travail d'énervante improvisation les aptitudes et l'intelligence qu'il a reçues de la nature, s'il avait le temps et le repos, il aurait pu faire aussi une œuvre durable et solide. Le journaliste, hélas! ne peut donner que des essais, que des échantillons. Telle, une solution saline presque incessamment agitée, ne peut fournir que des fragments imparfaits de cristallisation, alors que le calme eût fait déposer des cristaux réguliers et de forme purement géométrique.

L'Académie voit donc que, un peu imprudemment peut-être, mais au moins sans faiblesse, j'abrite ma candidature sous les ailes du journalisme médical. C'est le journaliste surtout qui lui demande de l'admettre dans son sein non pas *quoique* mais *parce que* journaliste, d'honorer en lui, comme vétéran de la Presse médicale, ce travail épuisant d'analyses, d'appréciations, de reproductions et souvent d'initiative qui constitue le journalisme, ce labeur incessant de vulgarisation si nécessaire à la science et au progrès. L'enseignement n'est pas donné exclusivement ni dans la chaire professorale, ni à la tribune académique, ni dans le livre; le JOURNAL aussi est un mode d'enseignement et souvent plus répandu que tout autre; pourquoi serait-il exclu des honneurs et des récompenses si légitimement accordés aux autres?

Dr AMÉDÉE LATOUR,

Rédacteur en chef de l'*Union médicale*,

Secrétaire général de l'*Association générale de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de France*, Secrétaire du Comité consultatif d'hygiène publique de France près le ministère de l'Agriculture et du Commerce, Membre correspondant de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères, Officier de la Légion d'honneur.

Paris. —Imp. FÉLIX MALTESTE et Cie, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, 22.